

Maladies chroniques – Fiche 3

Maladies neurologiques en Guadeloupe



Données disponibles en 2021

LES AFFECTIONS DE LONGUE DUREE (ALD)

Les ALD sont des affections nécessitant un traitement prolongé et une thérapeutique particulièrement coûteuse (article L.324-1). Depuis la loi n° 2004-810 du 13 août 2004 relative à l'Assurance Maladie, l'exonération du ticket modérateur pour l'assuré, est soumise à l'admission en ALD à l'aide d'un protocole de soins établi de façon conjointe entre le médecin traitant et le médecin-conseil de la Sécurité sociale, signé par le patient. (HAS/www.has-sante.fr)

Taux standardisé pour 100 000 habitants : Taux que l'on observerait si les populations avaient la même structure par âge qu'une population de référence, ici la population de référence est celle au recensement de la population de 2015. Les taux standardisés éliminent les effets de la structure d'âge et autorisent les comparaisons entre les périodes, entre les sexes et avec les données de la France hexagonale. Les taux sont calculés pour 100 000 habitants.

LES AFFECTIONS DE LONGUE DUREE – MALADIES NEUROLOGIQUES

Les maladies neurologiques sont des pathologies affectant des cellules nerveuses ou neurones, elles regroupent des affections diverses telles que la maladie d'Alzheimer, la maladie de Parkinson, la sclérose en plaque, le trouble du spectre de l'autisme, l'épilepsie ou différents troubles sensitivo-moteurs.

Ces pathologies sont fréquentes et à l'origine d'handicaps divers et progressifs. Elles bénéficient depuis une dizaine d'année de nouveaux traitements contribuant à améliorer la qualité de vie des malades.

Les admissions pour une affection longue durée (ALD) pour une maladie neurologique regroupent plusieurs motifs d'admission : Formes graves des affections neurologiques et musculaires (dont myopathie), épilepsie grave (ALD 9) ; Maladie d'Alzheimer et autres démences (ALD 15) ; Maladie de Parkinson (ALD 16) ; Sclérose en plaques (ALD 25).

LES NOUVELLES ADMISSIONS

En Guadeloupe, plus de 2 700 nouvelles admissions en affection longue durée (ALD) pour une maladie neurologique entre 2017 et 2019, soit en moyenne 914 nouvelles admissions par an.

Sur la période 2017-2019, 2 742 nouvelles admissions en ALD ont eu pour motif une maladie neurologique. Les femmes représentent 54 % (N= 1 488) des bénéficiaires vs. 46 % chez les hommes (N=1 254).

Le nombre de nouvelles admissions, en Guadeloupe, a augmenté (+19 %) par rapport à celui enregistré sur la période 2012-2014. Pour les femmes, on observe une augmentation de + 21 % des nouvelles admissions et pour les hommes + 18 %.



Rapporté à la population, les taux standardisés de nouvelles admissions en ALD pour une maladie neurologique, sur la période 2017 et 2019, sont plus importants en Guadeloupe, qu'en France hexagonale pour les hommes. Le taux est de 251 pour 100 000 habitants pour les hommes en Guadeloupe contre 207/100 000 habitants en France hexagonale.

Pour les femmes, le taux standardisé de personnes admises en ALD pour maladie neurologique est identique pour la Guadeloupe et la France hexagonale (225/100 000 femmes). (Tableau 1)

Tableau 1. Effectifs et taux standardisés des personnes admises en ALD pour maladies neurologiques selon le sexe

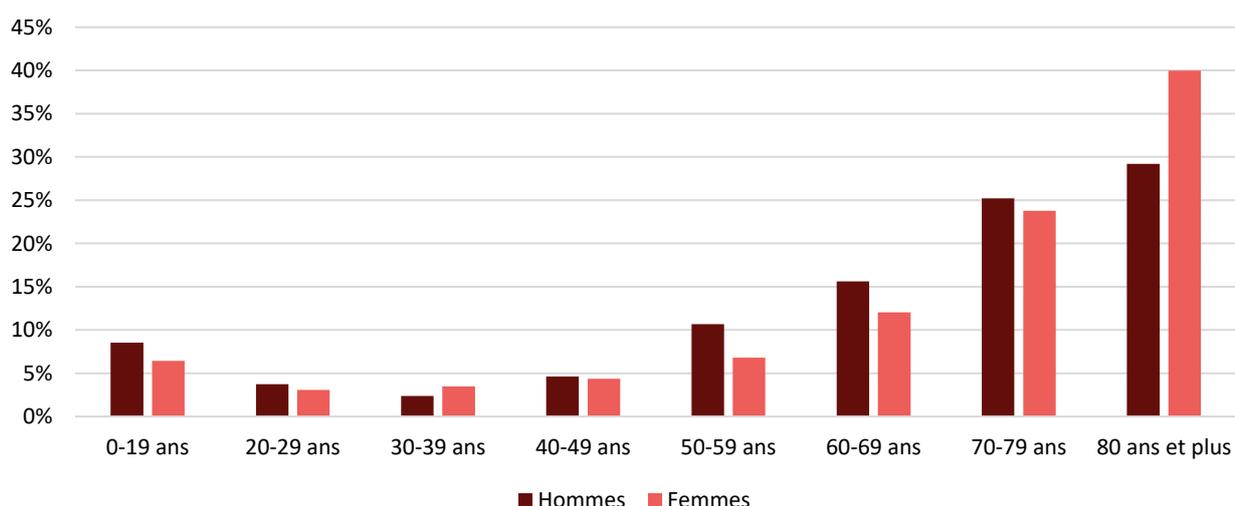
Hommes					Femmes				
Année	Guadeloupe		France hexagonale		Année	Guadeloupe		France hexagonale	
	Effectif	Taux*	Effectif	Taux*		Effectif	Taux*	Effectif	Taux*
2009-2011	907	215	129 654	169	2009-2011	1 050	183	211 474	186
2012-2014	1 064	240	152 568	188	2012-2014	1 231	204	240 057	202
2017-2019	1 254	251	184 381	207	2017-2019	1 488	225	282 897	225

Source. CGSS, CnamTS, CCMSA, RSI, Insee – Exploitation ORSaG

*Taux standardisés pour 100 000 habitants

Entre 2017 et 2019, les hommes âgés de 80 ans et plus représentaient la classe d'âge la plus âgée (29,2%). Chez les femmes, les 80 ans et plus étaient également la classe d'âge la plus âgée (40 %). (Figure1)

Figure 1. Distribution par sexe et classe d'âge des nouvelles admissions en ALD pour maladies neurologiques en Guadeloupe entre 2017 et 2019



Source. CGSS, CnamTS, CCMSA, RSI, Insee – Exploitation ORSaG

L'ENSEMBLE DES BENEFICIAIRES

En Guadeloupe, un peu plus de 5 700 personnes bénéficient du dispositif des affections longue durée (ALD) pour une maladie neurologique en 2019, les femmes sont plus souvent concernées.

En 2019, 5 721 Guadeloupéens bénéficient de l'exonération du ticket modérateur au titre d'une ALD pour une maladie neurologique. Les hommes représentent 45% des bénéficiaires (N=2 568) vs. 55 % (N=3 153) chez les femmes.

Entre 2014 et 2019, le nombre de bénéficiaires a augmenté (+27 %), en Guadeloupe, aussi bien chez les hommes (+27%) que chez les femmes (+27%). Il augmente également en France hexagonale (+20 % chez les hommes et +17 % chez les femmes).

Rapporté à la population, le nombre de personnes en ALD pour motif de maladies neurologiques est plus important en Guadeloupe, qu'en France hexagonale pour les hommes. Le taux standardisé est de 1 544 pour 100 000 pour les hommes en Guadeloupe contre 1 351/100 000 en France hexagonale.

Chez les femmes, le taux standardisé est moins élevé en Guadeloupe, il est de 1 453/100 000 femmes vs. 1 625/100 000 en France hexagonale. (Tableau 2)

Tableau 2. Effectifs et taux standardisés des personnes en ALD pour maladies neurologiques selon le sexe

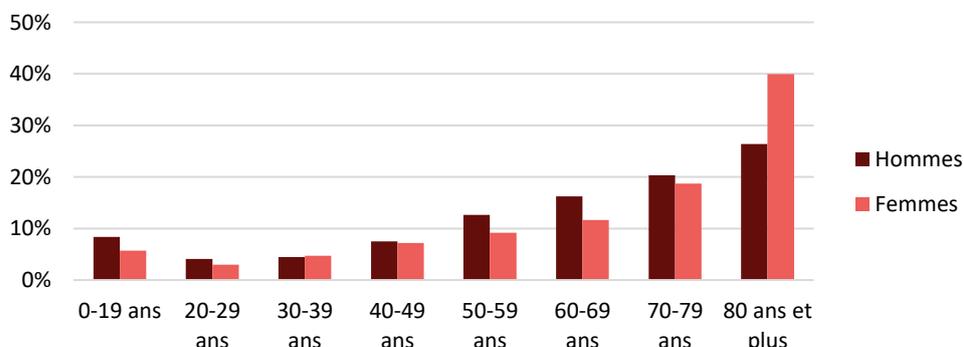
Hommes					Femmes				
Année	Guadeloupe		France hexagonale		Année	Guadeloupe		France hexagonale	
	Effectif	Taux*	Effectif	Taux*		Effectif	Taux*	Effectif	Taux*
2014	2 014	1 246	334 925	1 148	2014	2 477	1 171	533 998	1 396
2017	2 476	1 497	404 066	1 359	2017	3 049	1 408	622 842	1 612
2018	2 566	1 548	416 978	1 400	2018	3 114	1 437	637 006	1 651
2019	2 568	1 544	403 109	1 351	2019	3 153	1 453	624 336	1 625

Source. CGSS. CnamTS, CCMSA, RSI, Insee – Exploitation ORSaG

*Taux standardisés pour 100 000 habitants

En 2019, les classes d'âges les plus représentées, en Guadeloupe, étaient, les 80 ans et plus (26,4 %) et les 70-79 ans (20,3 %) chez les hommes et les 80 ans et plus (40,0 %) chez les femmes. (Figure2)

Figure 2. Distribution par sexe et classe d'âge des personnes en ALD pour maladies neurologiques en Guadeloupe en 2019



Source. CGSS. CnamTS, CCMSA, RSI, Insee – Exploitation ORSaG

Nombre de décès : Nombre de décès annuel moyen sur une période de 3 ans

La cause initiale de décès a été retenue, définie comme étant la maladie, ou les circonstances en cas de mort violente, à l'origine du processus morbide ayant entraîné le décès.

Taux standardisé de mortalité : Taux que l'on observerait si les populations avaient la même structure par âge qu'une population de référence, ici la population de référence est celle au recensement de la population de 2006. Les taux standardisés de mortalité éliminent les effets de la structure d'âge et autorisent les comparaisons entre les périodes, entre les sexes et entre zones géographiques.

Les calculs sont effectués sur une période de 3 ans. Les taux standardisés sont calculés pour 100 000 habitants

MORTALITE PAR MALADIES NEUROLOGIQUES¹

Sur la période 2013-2015, près de 500 décès ayant pour cause une maladie neurologique ont été enregistrés en Guadeloupe, soit en moyenne 163 décès chaque année.

Le nombre de décès ayant pour cause une maladie neurologique observé en Guadeloupe sur la période 2013-2015 est de 488, soit en moyenne 163 décès annuel. Ce nombre est en hausse par rapport aux précédentes périodes. Ainsi, le nombre de décès par période, tous sexes confondus, a augmenté passant de 430 sur la période 2007-2009, à 446 en 2010-2012 et à 488 décès en 2013-2015.

Les taux standardisés de mortalité par maladie neurologique observés en Guadeloupe ont diminué de 2% chez les hommes, passant de 56/ 100 000 hommes en 2007-2009 à 55/ 100 000 sur la période 2013-2015. Les taux sont restés stable chez les femmes, avec 36/100 000 femmes sur les deux périodes, 2007-2009 et 2013-2015. (Tableau 4)

Tableau 4. Effectifs et taux standardisés de décès par maladies neurologiques selon le sexe

Hommes					Femmes				
Période	Guadeloupe		France hexagonale		Période	Guadeloupe		France hexagonale	
	Effectif	Taux*	Effectif	Taux*		Effectif	Taux*	Effectif	Taux*
2007-2009	231	56	35 719	47	2007-2009	199	36	54 532	46
2010-2012	225	52	39 297	48	2010-2012	221	37	61 768	49
2013-2015	256	55	41 063	48	2013-2015	232	36	65 463	50

Source. Inserm (CépiDC), Insee – Exploitation ORSaG

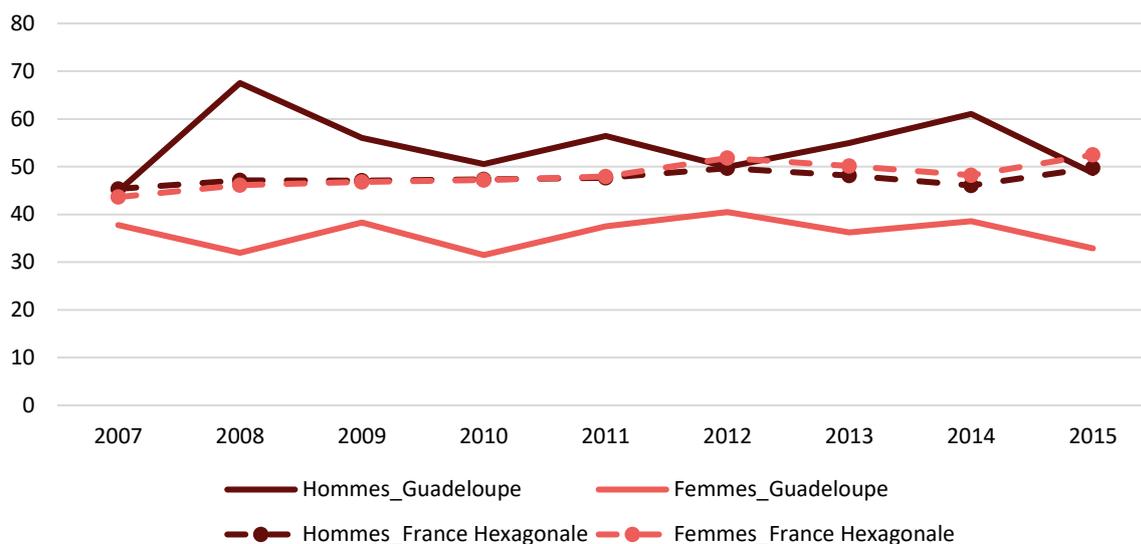
*Taux standardisés sur l'âge pour 100 000 habitants

¹ CIM10 Maladies du système nerveux regroupent : Méningites (autre qu'infection à méningocoques), Maladie de Parkinson, Sclérose en plaques, Alzheimer, autres maladies du système nerveux

En France hexagonale, les taux standardisés de mortalité par maladies neurologiques sont moins élevés qu'en Guadeloupe, pour les hommes, alors que chez les femmes le taux standardisé de mortalité est plus élevé en France hexagonale qu'en Guadeloupe. Les taux standardisés sont, sur la période 2013-2015 de 48/ 100 000 pour les hommes et 50/100 000 chez les femmes.

On observe une hausse du taux de mortalité en France hexagonale entre les périodes 2007-2009 et 2013-2015, chez les hommes (+2%) et chez les femmes (+9%). (Tableau 2)

Figure 3 – Evolution des taux annuels standardisés de mortalité liés à une maladie neurologique en Guadeloupe et en France hexagonale par sexe, entre 2007 et 2015.



Source. Inserm (CépiDC), Insee – Exploitation ORSaG
*Taux standardisés sur l'âge pour 100 000 habitants



Imm. Le Squale, rue René Rabat
Houelbourg sud II
97122 BAIE-MAHAULT
0590 47 61 94

www.orsag.fr

info@orsag.fr



FINANCEMENT

